

Démographie des entreprises

La hausse des créations d'entreprises ralentit et les procédures de défaillances reprennent

En 2022, avec 6 090 nouvelles immatriculations en Corse, la tendance haussière des créations d'entreprises s'atténue en 2022. La croissance est portée par les micro-entreprises qui représentent 60 % des créations. En parallèle, les créations de nouvelles sociétés augmentent peu et celles d'entreprises individuelles reculent. Le secteur des services aux entreprises reste le plus créateur. Les défaillances d'entreprises reprennent après une suspension des procédures lors de la période Covid-19.

Une tendance haussière plus modérée pour les créations d'entreprises

En 2022, 6 090 entreprises sont créées en Corse, soit 5 % de plus qu'en 2021 ► **figure 1**. Les créations sont en hausse de 10 % en Corse-du-Sud alors qu'elles baissent de 1 % en Haute-Corse avec respectivement 3 230 et 2 860 nouvelles immatriculations. Cela correspond à 270 créations supplémentaires par rapport à 2021. Après le rebond de 18 % des créations en 2021 par rapport à 2020, la tendance haussière persiste mais ralentit. Elle est inférieure à l'évolution annuelle moyenne enregistrée entre 2016 et 2021 (+8 %). Ce ralentissement est notamment dû à une moindre croissance des micro-entreprises et des sociétés et au repli des immatriculations d'entreprises individuelles ► **figure 2**. Au niveau national, les créations d'entreprises enregistrent une évolution de +1 %. Le ralentissement est encore plus marqué qu'au niveau régional. La hausse est portée par les nouvelles sociétés tandis que les créations d'entreprises individuelles reculent et celles des micro-entreprises ralentissent nettement.

Une hausse des créations de micro-entreprises ralentie mais supérieure au national

En 2022, avec un volume de 3 610 créations, le nombre de micro-entreprises croît de 14 % après un rebond en 2021 (+41 %), soit une hausse supérieure à la moyenne annuelle des cinq années précédentes (+11 %) ► **figure 3**. Sur l'île, comme au niveau national, ce statut est majoritaire au sein des créations d'entreprises depuis 2021 et il en représente désormais 60 %. En Corse, la progression des créations d'entreprises sous ce régime est nettement plus importante qu'en moyenne nationale (+1 %). Comme en 2021, la hausse est surtout marquée en Corse-du-Sud avec 19 % d'immatriculations supplémentaires contre 8 % en Haute-Corse (soit respectivement +310 et +130 créations). Un tiers des nouvelles micro-entreprises sont créées dans le secteur des services aux entreprises et un cinquième dans les services aux particuliers. Le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration réunit quant à lui une nouvelle immatriculation sur cinq sous ce statut.

Hausse des créations de sociétés et recul des entreprises individuelles

En 2022, avec 1 830 nouvelles immatriculations, les créations de sociétés augmentent de 1 % en Corse contre +5 % au niveau national. Elles représentent 30 % des créations d'entreprises insulaires et se concentrent, comme les micro-entreprises, sur le secteur des services aux entreprises. La progression régionale des créations de sociétés semble avoir atteint un palier après la hausse historique enregistrée en 2021 (+25 %). En 2022, elle est inférieure à l'évolution annuelle moyenne enregistrée entre 2016 et 2021 (+5 %). Au niveau départemental, les tendances sont contraires ; alors que la Corse-du-Sud enregistre une hausse de 9 % des créations, celles-ci diminuent de 7 % en Haute-Corse. Avec 650 nouvelles immatriculations d'entreprises individuelles en 2022, la région enregistre son plus faible volume de ces créations depuis 2015, deux fois moins élevé qu'en 2019. Les créations sous ce statut continuent leur repli avec 22 % d'immatriculations en moins en 2022 faisant suite à une baisse de 33 % en 2021 au profit des micro-entreprises. Cette tendance est plus modérée au niveau national (-8 %). En Corse-du-Sud comme en Haute-Corse, la diminution porte sur une centaine de créations en 2022. Ce recul touche tous les secteurs excepté celui des services aux particuliers qui concentre 44 % des créations sous ce statut.

Les services aux entreprises ont toujours le vent en poupe

En 2022, le secteur le plus créateur est celui des services aux entreprises qui, de surcroît, enregistre la plus forte augmentation avec +13 % de nouvelles entreprises en Corse comme en moyenne nationale ► **figure 4**. Il représente 2 170 nouvelles immatriculations, soit 36 % des créations sur l'île. Les départements de Corse-du-Sud et de Haute-Corse enregistrent des hausses respectives de 16 % et 11 % de créations sur ce secteur en 2022. À l'inverse, le secteur du commerce, transports, hébergement et restauration (CTHR) enregistre la plus forte baisse sur l'année avec 7 % de

créations en moins après une hausse de 12 % en 2021. Il reste toutefois le deuxième secteur le plus créateur avec 1 350 nouvelles immatriculations, soit une création d'entreprise sur cinq en 2022. Le recul est plus marqué au niveau national où les créations dans ce secteur sont en repli de 22 %. Avec 1 160 nouvelles immatriculations, le secteur des services aux particuliers reste dynamique (+8 % sur un an contre +11 % au niveau national). Toutefois, la hausse de 19 % en Corse-du-Sud porte intégralement cette évolution (+1 % en Haute-Corse). Avec 950 nouvelles immatriculations en 2022, les créations d'entreprises dans la construction augmentent de 5 % sur un an. Elles suivent la tendance nationale (+4 %). Alors que les créations sont très dynamiques en Corse-du-Sud (+17 %), elles baissent en Haute-Corse (-8 %). Enfin, avec 455 nouvelles immatriculations, l'industrie enregistre un recul de 4 % des créations mais reste à un niveau élevé en volume pour la région. Dans ce secteur également, les créations progressent en Corse-du-Sud (+8 %) mais baissent en Haute-Corse (-14 %).

Les procédures de défaillances d'entreprises repartent à la hausse

En 2022, après une suspension des procédures juridiques pendant la crise sanitaire, les défaillances d'entreprises repartent à la hausse ► **figure 5**. En volume annuel, 230 défaillances sont enregistrées, soit une augmentation de 63 % par rapport à 2021 (+50 % au niveau national). Le nombre de défaillances demeure cependant deux fois inférieur à la moyenne sur la période 2010-2020. Au niveau infra-régional, la reprise des défaillances est plus marquée en Corse-du-Sud (+77 %) qu'en Haute-Corse (+50 %). Le commerce, transport, hébergement et restauration est le secteur le plus concerné avec 85 défaillances traitées par les tribunaux de commerce, suivi du secteur de la construction où 62 défaillances sont enregistrées en 2022. En moyenne annuelle entre 2017 et 2019, les défaillances concernaient 160 entreprises dans le premier secteur et 110 entreprises dans le second. ●

Arnaud Luciani (Insee)

► 1. Nombre et évolution des créations d'entreprises par type et département

Zonage	Nombre de créations en 2022				Évolution de l'ensemble (%)		
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	2021-2022	2019-2022	Évolution annuelle moyenne 2016-2021 ¹
Corse-du-Sud	982	301	1 943	3 226	10,3	18,0	8,4
Haute-Corse	848	350	1 663	2 861	-1,0	14,9	6,9
Corse	1 830	651	3 606	6 087	4,7	16,5	7,7
France entière	293 158	121 705	647 106	1 061 969	1,1	22,8	11,7

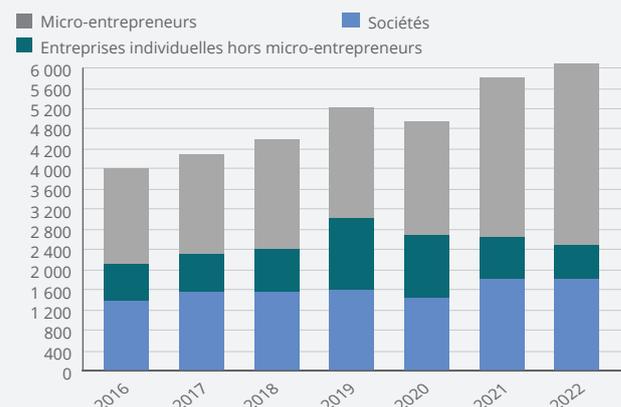
¹ : évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► 2. Créations d'entreprises - Corse



Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► 3. Nombre et évolution des demandes de créations d'entreprises sous régime de micro-entrepreneur par secteur et département

Zonage	Nombre de créations en 2022					Évolution de l'ensemble (%)			
	Industrie	Construction	Commerce, transport, hébergement et restauration	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Ensemble	2021-2022	2019-2022	Évolution annuelle moyenne 2016-2021 ¹
Corse-du-Sud	183	358	342	663	397	1 943	18,7	117,1	12,2
Haute-Corse	142	235	327	602	357	1 663	8,4	30,2	9,6
Corse	325	593	669	1 265	754	3 606	13,7	66,0	10,9
France entière	34 012	50 369	154 037	250 529	158 159	647 106	1,3	29,8	17,5

¹ : évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises sous régime de micro-entrepreneur, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► 4. Nombre de créations d'entreprises en 2022 et évolution entre 2021 et 2022 - Corse

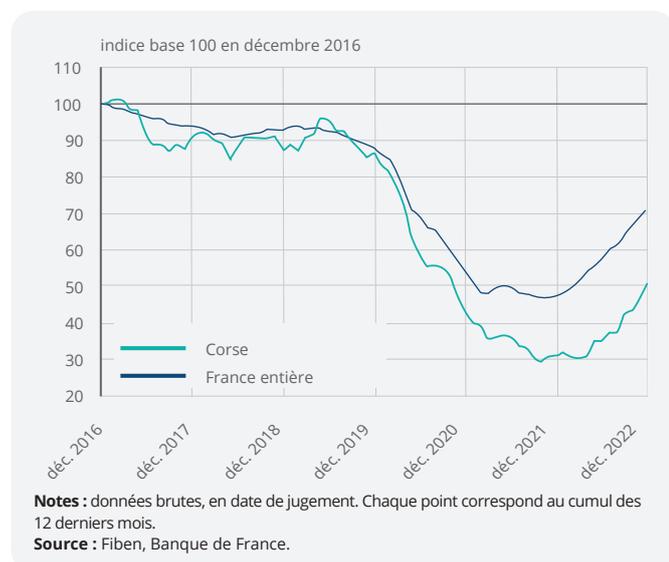
Secteurs	Sociétés		Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Micro-entrepreneurs		Ensemble	
	Créations en 2022 (nombre)	Évolution 2021-2022 (%)	Créations en 2022 (nombre)	Évolution 2021-2022 (%)	Créations en 2022 (nombre)	Évolution 2021-2022 (%)	Créations en 2022 (nombre)	Évolution 2021-2022 (%)
Industrie	102	4,7	28	-42,9	325	2,2	455	-4,0
Construction	308	-6,4	46	-53,1	593	24,6	947	4,9
Commerce transport hébergement et restauration	526	0,6	157	-38,7	669	-0,3	1 352	-6,8
Services aux entreprises	771	6,6	133	-8,3	1 265	21,2	2 169	13,4
Services aux particuliers	123	-3,9	287	0,7	754	13,9	1 164	8,3
Ensemble	1 830	1,1	651	-21,8	3 606	13,7	6 087	4,7

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► 5. Évolution des défaillances d'entreprises



Notes : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Fiben, Banque de France.

► Avertissement

Les données utilisées pour cette publication diffèrent de celles de la publication annuelle nationale. Elles sont cohérentes avec celles de la publication portant sur les créations d'entreprises en février 2023. En effet, Les créations d'entreprises enregistrées en 2022 ont été révisées à l'occasion de cette publication, en retirant du décompte environ 10 000 créations qui avaient finalement été invalidées.

► Pour en savoir plus

- Notes de conjoncture trimestrielles, Insee Conjoncture Corse.